



FORMATION

« SALAIRES ET ASSURANCES SOCIALES »

OBJECTIFS

Comprendre le fonctionnement de notre système d'assurances sociales. Être apte à renseigner les collaborateurs sur leurs droits et obligations. Etablir et gérer tous types de décomptes salaires, avec plusieurs variantes et spécificités contractuelles / légales.

Répondre aux critères exigés dans le cadre de l'examen du Certificat en gestion du personnel (Certificat RH), du brevet fédéral de Spécialiste en finance et comptabilité ou du brevet fédéral d'Agent fiduciaire.

COMMENCEZ SANS PLUS TARDER

Un module de formation dédié à la gestion des salaires et des assurances sociales pour administrer son personnel.

Pour toute personne qui :

- Gère des salaires et souhaite une mise à jour globale
- Doit gérer des salaires dans un avenir proche
- Souhaite une révision avant son examen fédéral
- Est intéressée par ces sujets touchant tout un chacun

Méthode

Des lectures sont à faire en amont de chaque session de formation. Les aspects théoriques les plus complexes sont exposés pendant le cours afin de faciliter leur assimilation, complétés par des cas issus de la pratique. Et finalement, chaque matière fait l'objet d'exercices.

Pré-requis

Il est important d'avoir une bonne compréhension du français et d'être à l'aise avec les chiffres.

« Comprendre et maîtriser les enjeux des assurances sociales est de plus en plus une nécessité de notre quotidien. »

INTERVENANT

Grâce à plus de 10 années d'expériences au sein d'entreprises, couplé à 3 années de conseil aux PME en qualité de conseiller externe, Fabrice Cellammare a pu développer une large application et vision de la gestion des salaires. Dynamique et passionné, il accompagne ses participants dans ces matières techniques avec compétences et humour. Depuis 2013, il dispense des formations certifiantes et continues. Il est titulaire du Brevet fédéral de spécialiste en ressources humaines, du Brevet fédéral de spécialiste en assurance sociales et du certificat FSEA de formateur d'adultes.





P-File Services Sàrl | Avenue Tissot 12 | 1006 Lausanne



Jours de cours

Les mardis matin suivants :
22, 24, 29, 31 mai,
5, 7, 12, 14, 26 et 28 Juin 2018

Lieu de la formation

Rue des Côtes-de-Montbenon 30,
1003 Lausanne
Salle de formation de 7 Act

Horaire

08h15 Accueil des participants
08h30 Début de la formation
10h15 Pause café-croissants
12h00 Fin de la formation

Coût

CHF 1'500.- par participant pour l'ensemble des cours.
Cela comprend également le support de cours, les exercices, les solutions, l'examen final et les pauses cafés. Une attestation de participation est délivrée en cas de participation à hauteur de 80% du temps de formation.

Un diplôme est remis à chaque participant qui réussit l'examen.

Inscription

Jusqu'au 30 avril 2018 par email à fabrice.cellammare@p-fileservices.ch
ou par téléphone au 078 891 74 91.
Une confirmation vous sera rapidement transmise.

Plan de formation

Mardi matin - 22 mai 2018 Session 1 Thèmes abordés - La politique salariale - La structure d'une fiche de salaire - Les différentes composantes de la rémunération - Etablir des fiches de salaires "mensuels" - Intégration des prestations de tiers et des salaires en nature	Jeudi matin - 24 mai 2018 Session 2 Thèmes abordés - Les avantages sociaux : règles provenant de l'AVS et de la fiscalité - Les règles de calcul applicables pour la gestion des salaires - Etablir des fiches de salaires "horaires"
Mardi matin - 29 mai 2018 Session 3 Thèmes abordés - Le système des assurances sociales suisses - Où rechercher de l'information en matière d'assurances sociales - Quels sont les applications de la LPGA - AVS : principes des personnes assurées et des cotisations - AVS : règles particulières en matière de gestion des salaires - AVS : principes de calcul de la rente de vieillesse	Jeudi matin - 31 mai 2018 Session 4 Thèmes abordés - AI : définition de l'invalidité - AI : détection précoce - AI : mesures de réadaptation - AI : calcul du degré d'invalidité selon les différentes méthodes - AI : principes en matière de rente d'invalidité - LPP : introduction sur le fonctionnement d'une caisse de pension
Mardi matin - 5 juin 2018 Session 5 Thèmes abordés - LPP : principes des personnes assurées et cotisations - LPP : calcul des cotisations LPP et application dans la gestion des salaires - LPP : réserve médicale, rachat et encouragement à la propriété du logement - LPP : comment choisir sa caisse de pension - LAPG : les différentes prestations en périodes de services	Jeudi matin - 7 juin 2018 Session 6 Thèmes abordés - LAPG : calcul des APG et intégration dans la gestion des salaires - LAPG : conditions pour le congé maternité - LACI : principes des cotisations et application dans la gestion des salaires - LACI : conditions d'octroi de l'indemnité-chômage - LACI : délais-cadres, délai d'attente, suspension - LACI : autres prestations : MMT, RHT, intempérie, insolvabilité
Mardi matin - 12 juin 2018 Session 7 Thèmes abordés - LAA : personnes assurées et cotisations - LAA : prestations en nature - LAA : prestations en espèces - LAA : calcul de l'indemnité journalière et application dans la gestion des salaires - LAA : réduction / refus de prestations - LAFam : ayant droit prioritaire - LAFam : prestations	Jeudi matin - 14 juin 2018 Session 8 Thèmes abordés - Couverture du salaire en période de maladie : minimum légal vs système avec assurance - Impôts à la source - Certificat de salaire
Mardi matin - 26 juin 2018 Session 9 Thèmes abordés - Que choisir comme outils informatiques ? - Démonstration de certains outils informatiques en matière de gestion des salaires (Winbizz et Abacus) - Questions des participants dans le cadre de l'examen final - Révision de la matière par le jeu	Jeudi matin - 28 juin 2018 Session 10 Thèmes abordés - Matinée consacrée à l'examen final d'une durée de 2h30 - Cérémonie de clôture de la formation, suivie d'un apéritif